UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS Paris II

3ème année de Licence économie-gestion

**Contrôle de Gestion et Audit**

Épreuve d’admission (2 heures)

Session de septembre 2021

*Madame de Fabrègues*

Matériel autorisé : Calculatrice à quatre opérations, non programmable

**Cas n° 1 EMAC**

La société EMAC SA, est une société industrielle spécialisée dans les polymères produits à partir de caoutchouc. La fiche de coût préétabli ci-dessous correspond à la production d’un cylindre de caoutchouc prêt à remettre aux clients.

L’heure machine comprend 10 € de charges fixes et 30 € de charges variables, pour une activité normale de 4 000 heures-machine et une production de 2 000 cylindres.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Éléments | Quantité | Coût unitaire | Total |
| Charges directes  Matières premières | 4 kg | 12 | 48 |
| Charges directes  MOD | 8h | 95 | 760 |
| Charges indirectes  Centre de production | 2h machine | 40 | 80 |
| Total |  |  | 888 |

Au cours du mois d’avril N, l’activité enregistrée a été la suivante :

Production de 1 800 cylindres

Consommation :

* + Matières premières 7 400 kg à 13 €
  + Main d’œuvre directe 13 200 heures à 93 €
  + Frais du centre de production 3 700 heures qui ont représenté un coût global réel de 148 000 €

**Travail à faire :**

1. **Vous calculerez les écarts éventuels entre le coût réel et le coût préétabli de la production du mois**

**d’avril N ;**

1. **Vous analyserez les écarts sur matières premières, sur main d’œuvre directe et sur les charges indirectes du mois d’avril, et présenterez des hypothèses susceptibles d’expliquer les écarts significatifs ;**
2. **La capacité maximale de production mensuelle de la société EMAC est de 2 500 cylindres. Un nouveau client originaire de DUBAI a déposé une offre d’achat le 2 mai N pour 600 cylindres supplémentaires. Quel doit être le prix minimum de vente du cylindre, dès lors qu’il faut prendre en charge 12 € de frais de transport par cylindre, et 3 600 € de frais d’assurance ?**

**CAS n° 2 WOODPLAY**

WOODPLAY SA est une entreprise de fabrication de coffrets de jeux pour enfants, elle vous communique le bilan de son premier semestre N (arrêté au 30 juin N), présenté en euros :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ACTIF | Bruts | Amortissements | Nets | PASSIF | Nets |
| Immobilisations  Actif circulant :  • stock de MP  • stock de produits finis  (1 050 unités)  • clients  Disponibilités | 200 000  80 000  210 000  190 000  120 000 | 100 000 | 100 000  80 000  210 000  190 000  120 000 | Capitaux propres  Dettes :  • emprunts  • dettes fournisseurs  • dettes fiscales (1) | 310 000  200 000  160 000  30 000 |
|  | 800 000 | 100 000 | 700 000 |  | 700 000 |

1. dont TVA à décaisser : 20 000 et État, impôt sur les bénéfices : 10 000

La société pratique la gestion budgétaire. Les différents responsables des centres d’activité de l’entreprise ont établi leur budget pour le 3ème trimestre, ces budgets vous sont transmis en annexe.

En outre, le directeur financier de la société vous communique les informations complémentaires suivantes :

* les créances clients enregistrées au bilan sont encaissées pour moitié au mois de juillet, et pour l’autre moitié, au mois d’août ;
* les dettes fournisseurs inscrites au bilan seront réglées au cours du mois de juillet ;
* une fraction de 30 000 € de l’emprunt sera réglée en août avec la somme de 10 000 € d’intérêts ;
* le solde de l’impôt sur les sociétés (10 000 €) est payé le 10 octobre. En outre, le premier acompte de 7 000 € à valoir sur l’IS de l’exercice 2012, sera versé le 10 septembre ;
* les clients règlent 50% à 30 jours et le reste à 60 jours ;
* les fournisseurs sont payés à 30 jours ;
* les salaires sont payés mensuellement et les charges sociales sont payées le mois suivant;
* les frais de fabrication sont réglés (TTC) le mois de leur consommation.
* les charges administratives et de distribution sont payées à 30 jours ;
* la machine achetée en août pour 50 000 € (HT) sera réglée en septembre ;
* les stocks sont évalués au coût prévisionnel de production ;
* le taux de TVA sur achats, frais et ventes est de 20%.

***Travail à faire***

***En vous reportant aux annexes, vous compléterez le travail du responsable de la gestion budgétaire WOODPLAY SA, et vous établirez pour les mois de juillet, août et septembre N :***

* 1. ***le budget de TVA***
  2. ***le budget de trésorerie***
  3. ***le compte de résultat prévisionnel trimestriel***
  4. ***le bilan prévisionnel au 30 septembre N***
  5. ***Vous présenterez vos commentaires sur la situation de trésorerie et le résultat prévisionnel.***